

Bureau 01

Ce tableau, contenant 0 rectification opérée à la liste électorale
a été arrêté par la Commission instituée par l'article L 17 du Code électoral.

A AUSSAC-VADALLE, le 12/03/2012

Le Maire ou son représentant,
LIOT GERARD

Le Délégué du Tribunal de Grande Instance

LIOT REGINE

Les Délégués de l'Administration

LALUT MARTINE